



Le vendredi 13 octobre : La PJJ mobilisée contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité professionnelle femmes-hommes

L'intersyndicale de la PJJ, regroupant le SNPES-PJJ/FSU, Force Ouvrière PJJ, l'UNSa SPJJ, et la CFDT PJJ appelle tous les personnels à se mobiliser le **Vendredi 13 octobre 2023** dans le cadre de la mobilisation syndicale européenne contre l'austérité, pour les salaires, le pouvoir d'achat et l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Après le mouvement social historique contre la réforme des retraites, l'intersyndicale affirme plus que jamais la nécessité de sortir des politiques d'austérité qui dégradent les moyens alloués à la fonction publique pour remplir ses missions et contribuent à la dégradation des conditions de travail des agentes et agents.

Nos syndicats défendent le principe que les dépenses publiques pour la fonction publique et les personnels sont des investissements pour notre société et la population. Les services publics sont une richesse pour toutes et tous.

Les carrières et les rémunérations des personnels des services publics sont dévalorisées au point de faire de l'attractivité de la fonction publique un sujet d'urgence qui engage la qualité du service public au profit de tous les citoyens et citoyennes, et porte atteinte à notre modèle social.

La PJJ n'est pas épargnée par les politiques austéritaires comme en témoigne le décrochage indiciaire des personnels qui la compose. Alors que l'égalité femmes-hommes était une des « grandes causes » de l'agenda ministériel, les métiers de la PJJ, majoritairement féminisés demeurent peu ou pas revalorisés. C'est notamment le cas du corps des adjointes administratives, oublié de toutes les primes et revalorisations indiciaires depuis de nombreuses années.

L'intersyndicale appelle l'ensemble des personnels de la PJJ à se mobiliser, y compris par la grève, pour défendre l'augmentation des rémunérations de toutes et tous dans le contexte actuel d'inflation, et la revalorisation des métiers à prédominance féminine, pour une égalité salariale et professionnelle.

